

Bachelor Responsable d'Etablissement Touristique

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CIPECMA & CFA DU CIPECMA
Aurélie Dupuy
06.07.26.99.34
adupuy@cipecma.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST
(Niveau 5 européen)

Conditions d'accès :

Prérequis: Certification niveau 5 (Bac +2 ou équivalent) Niveau B 2 en anglais requis

Prérequis pédagogiques :

Prérequis Certification niveau 5 (Bac +2 ou équivalent) Niveau B 2 en anglais requis A qui s'adresse cette formation ? Toute personne souhaitant devenir : - Responsable de structure d'hébergement touristique : exploitant de structure touristique, gérant de structure d'hébergement touristique, gestionnaire de structure d'hébergement touristique - Directeur de structure d'hébergement touristique, directeur de village vacances, de club de vacances, d'hôtel club, de résidence de tourisme, d'hôtellerie de plein air, de parc résidentiel de loisirs, d'hôtel, d'hôtel restaurant, d'auberge de jeunesse, d'hostel, de village de gîtes, d'hébergement collectif, de centre de vacances - Gardien ou gérant de refuge de montagne, - Directeur hôtelier de résidence senior - Adjoint de direction d'établissement touristique

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Objectifs de la formation: - Piloter et optimiser les services d'un établissement touristique dans une démarche qualité; - Manager le personnel d'un établissement touristique; - Commercialiser les offres d'un établissement touristique avec une démarche multicanale - Assurer la gestion opérationnelle; d'exploitation et prévoir les investissements d'un établissement touristique. A qui s'adresse cette formation ? Toute personne souhaitant devenir : - Responsable de structure d'hébergement touristique : exploitant de structure touristique, gérant de structure d'hébergement touristique, gestionnaire de structure d'hébergement touristique - Directeur de structure d'hébergement touristique, directeur de village vacances, de club de vacances, d'hôtel club, de résidence de tourisme, d'hôtellerie de plein air, de parc résidentiel de loisirs, d'hôtel, d'hôtel restaurant, d'auberge de jeunesse, d'hostel, de village de gîtes, d'hébergement collectif, de centre de vacances - Gardien ou gérant de refuge de montagne, Directeur hôtelier de résidence senior Adjoint de direction d'établissement touristique

Contenu et modalités d'organisation

Bloc 1 : Piloter et optimiser les services d'un établissement touristique dans une démarche qualité Organiser le service hébergement et optimiser son fonctionnement. Organiser le service réception et optimiser son fonctionnement. Organiser le service entretien maintenance et optimiser son fonctionnement. Organiser le service restauration bar et optimiser son fonctionnement. Organiser le service animation, optimiser son fonctionnement et développer l'ancre local. Bloc 2 : Manager le personnel d'un établissement touristique Recruter les équipes d'un établissement touristique en français et en anglais; Manager les équipes d'un établissement touristique; Assurer la gestion administrative des ressources humaines d'un établissement touristique. Bloc 3 : Commercialiser les offres d'un établissement touristique avec une démarche multicanale Développer et optimiser la commercialisation des offres d'un établissement touristique. Promouvoir un établissement touristique et ses offres en français et en anglais. Bloc 4 : Assurer la gestion opérationnelle d'exploitation et prévoir les investissements d'un établissement touristique Gérer le budget d'exploitation et sécuriser la rentabilité d'un établissement touristique. Prévoir les investissements d'un établissement touristique et leur financement.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel responsable d'établissement touristique - Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Poursuite d'études: Masters en tourisme, management hôtelier, marketing touristique, événementiel, ou management international. MBA spécialisés en management touristique ou hôtelier. Diplômes universitaires ou écoles spécialisées (ex. : IHEC, écoles de commerce avec spécialisation tourisme).

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00652122	du 01/09/2026 au 29/10/2027	Châtelailon-Plage (17)	CIPECMA & CFA DU CIPECMA	Non éligible		